

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:197901-2010:TEXT:FR:HTML>

B-Bruxelles: Services informatiques

2010/S 129-197901

AVIS DE MARCHÉ

Services

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

Smals

avenue Fonsny 20

Attn: Christophe Stoquart

1060 Bruxelles

BELGIQUE

Téléphone +32 27875898

Courrier électronique (e-mail): Smals-BB-001-002-2010@Smals.be

Fax +32 25111242

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: Point(s) de contact susmentionné(s)

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S)

Autre Smals est une association d'institutions publiques de sécurité sociale et de services publics fédéraux ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social et de l'Etat fédéral dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace.

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Support Alfresco.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services

Services

Catégorie de services: n° 7

Lieu principal de prestation Région bruxelloise.

Code NUTS BE100

II.1.3) L'avis implique

L'établissement d'un accord-cadre

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre

Durée de l'accord-cadre: Durée en année(s): 04

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats

Le présent marché vise un accord-cadre pour la fourniture de « souscription entreprise » (licence, maintenance et support) ainsi que des services de consultance pour Alfresco.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

72500000

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)

II.1.8) Division en lots

Non

II.1.9) Des variantes seront prises en considération

Non

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale

II.2.2) Options

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés

Voir cahier spécial des charges.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Voir cahier spécial des charges.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières

Oui

Voir cahier spécial des charges.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Par sa simple participation à une procédure de marché public, le candidat ou le soumissionnaire atteste sur l'honneur:

— qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes :

— qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire, ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales,

— qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales,

— qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle,

— qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 69bis de l'AR du 8.1.1996,

— qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Le candidat transmettra une déclaration concernant le chiffre d'affaires total de la société et son chiffre d'affaires pour les services demandés et ce pour les 3 dernières années. L'adjudicateur attire l'attention des soumissionnaires, sur le fait que les deux types de chiffre d'affaires demandés doivent être communiqués et clairement séparés.

Un candidat peut, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au Pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) Le chiffre d'affaires annuel moyen pour les 3 dernières années, pour les services demandés, doit être supérieur à 300 000 EUR.

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Le soumissionnaire doit être un partenaire officiel et certifié pour le produit Alfresco ou il apportera la preuve du support d'Alfresco dans le cadre de ce cahier des charges.

Le candidat :

— transmettra au minimum 2 projets de référence en Alfresco réalisés dans les 2 dernières années et concernant le même type de marché (support et consultance). Pour chaque référence, le soumissionnaire devra transmettre :

— le montant,

— une description de la mission et le détail des services offerts,

— le destinataire public ou privé,

— la date de réalisation du projet,

— les coordonnées d'une personne de contact chez le destinataire (dont un numéro de téléphone),

— transmettra une déclaration mentionnant le nombre moyen annuel de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge des services demandés, et cela pendant les 3 dernières années,

— transmettra la description de l'équipement technique, des mesures employées pour l'exécution du marché ainsi qu'une description des mesures prises pour s'assurer de la qualité.

Un candidat peut, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s)

Le nombre moyen de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge des services demandés doit être supérieur ou égal à un architecte d'application/analyste technique et deux développeurs d'application pour l'année 2009 et à ce jour.

III.2.4) Marchés réservés

Non

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

- IV.1.1) **Type de procédure**
Ouverte
- IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**
- IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**
- IV.2) **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**
- IV.2.1) **Critères d'attribution**
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif
- IV.2.2) **Une enchère électronique sera effectuée**
- IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur**
Smals-BB-001.002/2010
- IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**
Non
- IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires**
Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents 1.9.2010 - 14:00
- IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
1.9.2010 - 14:00
- IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
- IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**
français. néerlandais.
- IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**
Durée en mois: 06 (à compter de la date limite de réception des offres)
- IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres**
Date: 1.9.2010 - 14:00
Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres Oui
Seuls les soumissionnaires ayant remis une offre ou leurs délégués seront admis à la séance d'ouverture des offres.

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) **IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE**
- VI.2) **LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES**
- VI.3) **AUTRES INFORMATIONS**
IV.3.3 Conditions et mode de paiement:
Le cahier spécial des charges peut être consulté à l'adresse ci-dessous ou obtenu :
- contre la somme de 25 EUR, payée en espèces.
Le compte exact sera glissé dans une enveloppe portant la mention : "cahier spécial des charges Smals-BB-001.002/2010 – EU".
L'enveloppe sera remise à la réception de Smals a.s.b.l., Avenue Fonsny 20 à 1060 Bruxelles entre 09:00 et 16:00 heures sauf les week-ends et jours fériés en échange d'un exemplaire du cahier spécial des charges.
- contre la somme de 33,73 EUR (frais de port de 8,73 EUR pour la Belgique) ou 49,60 EUR (frais de port de 24,60 EUR pour les autres pays de l'Union européenne), somme versée sur le compte BNP Paribas Fortis :

001-1614919-42, IBAN : BE77 0011 6149 1942, BIC: GEBABEBB, Smals ASBL, avenue Fonsny 20, 1060 Bruxelles, BELGIQUE. Avec la mention "Réf. Smals-BB-001.002/2010 – EU".

Le virement sera complété d'une demande écrite adressée à l'attention de M. C. Stoquart, Smals ASBL, avenue Fonsny 20, à 1060 Bruxelles, BELGIQUE.

Le cahier spécial des charges sera transmis par envoi recommandé suite à la réception du montant dû (25 EUR + 8,73 EUR ou 25 EUR + 22,60 EUR) sur le compte BNP Paribas Fortis de Smals, et pour autant que la lettre de demande nous soit également parvenue au plus tard 5 jours ouvrables avant la date d'ouverture des offres. Smals ne peut en aucun cas être tenue responsable de retards encourus suite à des grèves ou autres cas de force majeure.

La date et heure limites d'obtention du cahier spécial des charges à la réception de Smals sont celles de l'ouverture des offres.

Le 6.8.2010, une séance d'information sera organisée dans les locaux de Smals avenue Fonsny 20 à 1060 Bruxelles, BELGIQUE.

Les candidats souhaitant y assister se présenteront à la réception, et seront présents dès 14 heures.

La séance se terminera après la lecture des questions et des réponses.

Les questions seront posées par écrit et envoyées à Smals à l'attention de M. C. Stoquart au plus tard le 28.7.2010 (si par courriel, seulement à l'adresse Smals-BB-001-002-2010@Smals.be).

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

VI.4.2) **Introduction des recours**

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:**

29.6.2010